



Les Amis de Grandchamp
A l'attention de Monsieur Louis de Martino

A PARIS, le 14 avril 2015

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce jour notre nouvelle estimation tarifaire ainsi que notre nouvelle proposition de programme concernant le projet de :

PELERINAGE en TURQUIE En 2016

Nous vous transmettons **l'offre tarifaire** comme suit :

- Avec la compagnie **Turkish Airlines** sur les dates du **16 au 25 mai 2016**

Ainsi qu'une proposition de programme, en fonction de la période mentionnée ci-dessus.

1

Nous espérons que cette proposition répondra à vos attentes, et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires et/ou modifications souhaitées.

Nous vous prions de croire, à l'assurance de nos sincères salutations.

Catherine Simon Péré
& l'Equipe BIPEL



SOMMAIRE

- **Proposition de programme** P. 3

- **Estimations tarifaires** P. 9

- **Les plus Bipel !** P. 10

- **Présentation de l'offre** P. 11

- **Annexes**
 - ✓ Conditions de réservation et d'annulation de la compagnie suivante :
Turkish Airlines / [Annexe 1](#) P. 13
 - ✓ Les formalités de police/ [Annexe 2](#) P. 14
 - ✓ Les conditions particulières de vente aux groupes
[Annexe 3](#) P. 15



PELERINAGE DECOUVERTE DE LA TURQUIE

« Sur les pas de Saint Paul, Saint Jean et des Pères de L'Église »

Amis de Grandchamp

Du lundi 16 au mercredi 25 Mai 2016

10 jours / 9 nuits

14 avril 2015

JOUR 1 **lundi 16 mai**

PARIS / ISTANBUL / IZMIR / KUSADASI

Convocation à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle –
Envol vers Izmir, via Istanbul avec la compagnie Turkish Airlines.

À l'arrivée à l'aéroport, accueil par votre guide.
Puis, transfert à l'hôtel à Kusadasi.

Installation à l'hôtel à Kusadasi. Dîner et nuit.

3

JOUR 2 **mardi 17 mai**

KUSADASI / EPHESE / KUSADASI

Départ vers **Éphèse**, évocation des sept Églises du livre de l'Apocalypse.
À Éphèse, un des plus grands centres commerciaux et religieux du monde gréco-romain, Paul séjourna plus de deux ans. La tradition chrétienne dit que l'apôtre Jean y aurait passé ses dernières années, accompagné par la Vierge Marie. Un célèbre concile s'y est tenu en 431, proclamant Marie, mère de Dieu.
Dès le 1er siècle, grâce à Paul de Tarse, elle deviendra le troisième centre de christianisme après Jérusalem et Antioche.

[Messe dans les ruines de la basilique des Conciles.](#)

Puis, visite du site d'**Éphèse** : découverte de l'odéon, de la voie Arcadienne, du théâtre et des ruines des églises (baptistère).

Déjeuner.



24 rue des Tanneries 75013 PARIS – Tél. 01 45 55 47 52 – Fax 01 47 53 01 75
27B Bd Solférino 35000 RENNES – Tél. 02 99 30 58 28 – Fax 02 99 30 46 44

Email : bipelparis@bipel.com – www.bipel.com

S.A. au capital de 56 000 € - RC 379 085 244 – Code APE 7911 Z – IM 035 1000 40 – N° d'identification FR 02 379 085 244
Garantie bancaire : BNP, 75009 Paris – Responsabilité Civile Professionnelle : RSA 153 rue Saint Honoré – 75001 PARIS

Visite des ruines de la **basilique** érigée sur l'emplacement du tombeau de Saint Jean.
[Possibilité d'un temps de méditation dans les ruines de la basilique.](#)
Montée dans les collines de **Panaya Kapulu** où vous pourrez voir la **maison de la Vierge**.
[Temps de méditation à la maison de la Vierge.](#)
Dîner et nuit à Kusadasi.

JOUR 3

mercredi 18 mai

KUSADASI / MILET / PAMUKKALE

Départ pour **Milet**, ville de Thalès et d'Hippodamos, première des cités ioniennes de l'Antiquité. Elle connut son déclin, dès que son port fût ensablé. Paul, selon les actes, fit là, ses adieux aux anciens d'Ephèse. Visite du site : le vaste théâtre, le podium circulaire...

[Temps de lecture sur le site de Milet](#) (car pas de possibilité de célébration sur le site).

Ac 20, 17-38 « C'est donc de Milet que Paul a envoyé un courrier à Ephèse pour convoquer les Anciens de l'Eglise. Lorsqu'ils sont arrivés, il leur a dit :

Maintenant je pars à Jérusalem, enchainé par l'Esprit. Je ne sais pas ce qui m'arrivera là-bas, bien que dans chaque ville l'Esprit Saint me réaffirme que la prison et les épreuves m'attendent. Mais ma vie ne compte pas pour moi si je peux courir jusqu'au bout et mener à bien la mission que le Seigneur Jésus m'a confié : Annoncer la Bonne Nouvelle de la grâce de Dieu.

4

Continuation vers **Denizi**.

Arrivée à **Pamukkale**, « la forteresse de coton » dont le grand architecte n'est autre qu'une eau chaude gorgée de carbonate de calcium, jaillissant de la montagne et s'écoulant vers la plaine. Ce ruissellement a sculpté le flanc montagneux en une gigantesque cascade de vasque turquoise aux parois d'un blanc éblouissant.

Visite des ruines du site de **Hiérapolis**, centre réputé du thermalisme dans l'antiquité : l'immense nécropole, le théâtre, l'église byzantine sur l'emplacement du martyr de l'apôtre Philippe. Siège d'une colonie juive, la ville fut rapidement christianisée ainsi que ses voisines Laodicée et Colosses. La tradition en fait le lieu du martyr de St Philippe.

En fin d'après-midi, [temps de prière et de lecture au martyrium de Saint Philippe](#) (30 minutes de montée pour accéder au site).

Déjeuner en cours de route.

Dîner et nuit à l'hôtel à Pamukkale.



JOUR 4 **jeudi 19 mai**

PAMUKKALE / LAODICEE / EGIRGIR

Passage à **Laodicée** : message de Jean aux églises de l'Apocalypse. Visite des ruines du théâtre et de la basilique de Saint Philippe.

[Messe à Laodicée à l'endroit des anciens thermes.](#)

En fin de journée, départ vers **Egirdir** et la région des lacs.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit à Egirdir.

JOUR 5 **vendredi 20 mai**

EGIRDIR / YALVAC / KONYA / LA CAPPADOCE

Départ vers **Yalvaç**. Visite du site de l'antique **Antioche de Pisidie** (St Paul -Ac 14,21-25) : ancienne cité de Pisidie située dans la province d'Isparta (130 kms au nord d'Antalya). Elle est aussi connue sous le nom d'**Antioche de Phrygie**.

Enfin, route pour **Konya** Arrivée à Konya, l'ancienne Iconium des premiers voyages missionnaires de Paul et Barnabé (évocation de Timothée en référence à Lystre et Derbé).

Puis continuation vers **la Cappadoce**, région de hauts plateaux.

Déjeuner en cours de visite.

Dîner et nuit en Cappadoce.

JOURS 6 ET 7 samedi et dimanche 21 et 22 mai

LA CAPPADOCE / ISTANBUL

Journées consacrées à la découverte de **la Cappadoce**, région de hauts plateaux où l'érosion et le vent ont peu à peu donné naissance à un paysage étonnant et extraordinaire.

Tôt le matin, [messe en plein air dans la Vallée Rouge.](#)

Parcours de la **vallée de Göreme** avec ses nombreuses églises rupestres et monastères byzantins.

Puis, visite des villages troglodytes d'**Avclar et d'Uçhisar**.

Découverte de **Cavusin**, à quelques kilomètres d'Avanos, village semi-troglodytique abandonné, où se trouvent les ruines de l'ancienne basilique Saint-Jean-Baptiste, construite au Vème siècle. Visite de l'église dite « Grand Pigeonnier de Cavusin », église de Nicéphore Phocas, renfermant des peintures de style archaïque assez bien conservées et datant du Xème siècle.

Enfin, route pour **Avanos**. Créée en 17 après J.-C., la ville romaine connue le déclin sous Byzance, avant de renaître sous les seldjoukides et les Ottomans grâce aux routes caravanières.

Aujourd'hui, Avanos est un foyer artisanal réputé pour ses tissages de tapis et ses poteries.



Déjeuner au cours des visites.

L'après-midi du jour 7, transfert à l'aéroport de **Kayseri**.

Envol de **Kayseri** à destination d'**Istanbul**

Puis, transfert à l'hôtel à Istanbul.

Installation à l'hôtel à Istanbul. Dîner et nuit.

JOUR 8 lundi 23 mai

ISTANBUL

ISTANBUL : **Constantinople** pour les Romains, **Byzance** puis **Istanbul** pour les Turcs Ottomans. Le siège du patriarcat de Constantinople, n'accueille que quelques centaines de chrétiens orthodoxes.

Nombreuses et magnifiques mosquées. Déchue de son rôle de capitale en 1923, Istanbul séduit par sa situation, son flot humain, ses bruits et ses couleurs, son bazar.

Tôt le matin : [messe à la Cathédrale catholique du Saint Esprit](#) ou [messe chez les Chaldéens](#) (selon disponibilités).

Puis, *rencontre avec Monseigneur YAKAN, vicaire patriarcal chaldéen d'Istanbul* ou *avec Monseigneur PELÂTRE, vicaire apostolique d'Istanbul* (selon disponibilités).

Visite de l'église **Sainte-Sophie**, devenue musée, avec ses mosaïques, pour la période de ⁶ Justinien (VI^{ème} siècle) et les soubresauts de l'Empire (X-XII^{ème} siècles).

Déjeuner.

Visite guidée d'Istanbul et évocation de l'histoire de Byzance et Constantinople, avec la **Mosquée Bleue**, reflet de l'apogée de la période ottomane (17^{ème} siècle), la **place de l'hippodrome**, pour la période romaine de Constantin et Théodore (4^{ème} siècle).

Puis, visite de la **grande Citerne** romaine d'Istanbul, appelé la Citerne Basilique, datant du IV^{ème} siècle et bâtie par Constantin, elle est la plus vaste avec 336 colonnes. Elle alimentait le palais impérial en eau grâce aux aqueducs construits par l'empereur Justinien et situés aux alentours d'Istanbul dans les forêts de Belgrade.

Enfin, promenade sur le **Bosphore** : nous apercevrons alors de petits ports de pêche, de jolies résidences, des mosquées et de beaux jardins.

Dîner et nuit à Istanbul.



JOUR 9 **mardi 24 mai**
ISTANBUL

Puis, évocation des querelles byzantines et des intrigues au sérail par la découverte du **Palais de Topkapi**, jadis la résidence des sultans ottomans, véritable ville entourée de murailles.

Nous y verrons notamment l'**église de la Paix** (visite extérieure), l'une des premières églises chrétiennes byzantines et le **trésor** qui rassemble des bijoux uniques au monde.

Déjeuner.

Vous rejoindrez ensuite les **remparts de Théodose** (V^{ème} siècle) et au confluent du Bosphore et de la Mer de Marmara, **Saint-Sauveur-in-Chora** avec sa fabuleuse iconographie des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles (mosaïques et peintures murales).

Visite de la **Mosquée de Soliman le Magnifique**.

Nous pourrons ensuite flâner dans le **Grand Bazar** dotée d'environ 4 000 boutiques.

Dîner et nuit à Istanbul.

7

JOUR 10 **mercredi 25 mai**
ISTANBUL / PARIS

Selon l'horaire du vol, matinée libre.

Transfert à l'aéroport d'**Istanbul**.

Envol d'**Istanbul** à destination de **Paris**.



MESSES & RENCONTRES

Les lieux des célébrations sont réservés auprès des autorités religieuses (ou des communautés) quelques mois avant le départ. La disponibilité des lieux reste donc sous toute réserve de leur accord, de même que les horaires des célébrations.

En outre, la messe sera proposée dans un lieu évocateur ou dans un sanctuaire ou une église selon les possibilités du pays visité.

De même, les rencontres proposées avec des intervenants ou membres de communautés chrétiennes, restent sous réserve de la disponibilité des personnes concernées...

ORDRE DES VISITES

L'ordre des visites peut être soumis à certaines modifications pour des raisons de logistique. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté.



ESTIMATIONS TARIFAIRES ET DE VENTE

PELERINAGE EN TURQUIE

MAI 2016

10 jours / 9 nuits

A Paris, le 14 avril 2015

*Avec la compagnie aérienne **TURKISH AIRLINES** au départ de Roissy Charles de Gaulle*

Nombre minimum de participants pour l'application du prix	Base 20-24 pèlerins	Base 25-29 pèlerins	Base 30-35 pèlerins	Base 36-40 pèlerins
Estimation du prix de vente par personne	<u>1 415 €</u>	<u>1 390 €</u>	<u>1 375 €</u>	<u>1 350 €</u>
Supplément chambre individuelle	260 Euros			

Nous vous accordons une place gratuite pour un groupe de 20 personnes payantes minimum (21 participants).

Le supplément chambre individuelle est offert au responsable du groupe.

Ces prix comprennent :

- ✓ le transport aérien sur vols réguliers **PARIS ROISSY CHARLES DE GAULLE / ISTANBUL / IZMIR**, et **ISTANBUL / PARIS ROISSY CHARLES DE GAULLE** de la compagnie aérienne **TURKISH AIRLINES** en classe économique,
- ✓ les taxes d'aéroport et de sécurité d'un montant de 205 € par personne, au 14 avril 2015,
- ✓ l'accueil à l'aéroport d'Izmir,
- ✓ les **hébergements en hôtels 4 étoiles** (normes locales), en chambres à deux lits,
- ✓ la pension complète du diner du jour 1 au petit-déjeuner du dernier jour,
- ✓ **les pourboires pour les hôteliers et les restaurants**,
- ✓ la mise à disposition d'un autocar de grand tourisme pour les transferts et excursions,
- ✓ **les services d'un guide professionnel francophone** durant tout le pèlerinage,
- ✓ **les offrandes pour les messes (4 messes au programme : jours 2, 4, 6 et 8)**,
- ✓ les frais d'entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme,
- ✓ l'assurance assistance et rapatriement EUROPE ASSISTANCE,
- ✓ un sac de voyages, un guide et des étiquettes bagages

Ces prix ne comprennent pas :

- × les boissons,
- × les pourboires pour le guide et le chauffeur,
- × toutes les dépenses à caractère personnel.

Les prestations terrestres ont été calculées selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du **14 avril 2015**.

En outre, à 35 jours du départ : le prix sera revu en fonction des conditions économiques alors valables (taux des devises, montants de taxes, coût du fuel, ...) et en fonction du nombre définitif de participants.



LES PLUS BIPEL !

- ★ Les 200 premiers supports commerciaux et bulletins d'inscriptions offerts,
- ★ Les réservations de vos messes, et l'organisation de vos rencontres et/ou conférences,
- ★ La garantie annulation BIPEL offerte,
- ★ La remise d'un dossier complet au responsable du groupe avant le départ,
- ★ Une assistance téléphonique 24h sur 24h et 7j sur 7j, lors de votre pèlerinage,



PRESENTATION DES OFFRES TARIFAIRES

TRANSPORT AERIEN

Notre offre est basée sur des vols réguliers, assurés par la compagnie aérienne **TURKISH AIRLINES**, au départ de Paris à destination d'Izmir et au départ d'Istanbul au retour.

Les vols ne sont pas encore ouverts à la vente, et ne le seront qu'environ 11 mois avant le départ. Notre offre est donc basée sur une estimation des tarifs et des horaires 2015.

Vous trouverez les conditions de réservation et d'annulation de cette compagnie :

- Turkish Airlines, cf. annexe 1 en page 13

PRESTATIONS TERRESTRES

Notre offre inclut l'hébergement en hôtels 4* (normes locales), la pension complète du **diner** du jour 1 au **petit-déjeuner** du dernier jour, les frais d'entrée dans les sites et monuments mentionnés au programme, ainsi que le transport en autocar sur place.

Le programme :

Nous restons à votre entière disposition pour en discuter afin de répondre au mieux à vos souhaits et attentes.

11

CALCUL DU PRIX

Notre offre de prix a été calculée sur la base d'un minimum de **20-24, 25-29, 30-35 et de 36-40 personnes participantes.**

Merci de noter que les prix seront revus lors de la confirmation des vols ainsi que des prestations terrestres 2016.

De plus, conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, etc...), et selon le nombre définitif d'inscrits, à 35 jours du départ.

Nous vous vous informons que nous vous accordons **une gratuité pour un groupe de 20 personnes payantes minimum.**

Le supplément en chambre individuelle est offert au responsable du groupe.

POURBOIRES

Les pourboires pour les hébergements et les restaurants, ainsi que les offrandes pour les messes (5 sont prévues au programme) **sont inclus dans le prix.**

Cependant, ne sont pas inclus les montants alloués aux éventuels intervenants rencontrés, laissés à votre discrétion (généralement 50 € par rencontre pour un groupe de 35 personnes).



Les communautés et les personnalités rencontrées en pèlerinage et qui accueillent les pèlerins sont souvent très touchées par la visite d'amis chrétiens venus de France. Cet intérêt et cette sollicitude sont preuve de l'ouverture d'esprit et de la volonté de partager des différences culturelles et historiques qui font aussi la richesse de notre religion. C'est permettre aussi aux communautés ou aux intervenants rencontrés de poursuivre les différentes actions menées dans leur pays. Ils vous remercient de votre contribution généreuse et de vos offrandes lors de vos passages...

FORMALITES DE POLICE

Pour l'entrée en TURQUIE, chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un **passport ou d'une carte nationale d'identité valable plus de 150 jours ou 5 mois après la date de retour.**

Pour un ensemble de raisons pratiques, nous conseillons à chacun de voyager avec un passeport valide, plutôt qu'avec une carte nationale d'identité.

Cf Annexe 2 en page 14

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement en cas de problème d'ordre médical pendant le pèlerinage est incluse dans nos offres.

GARANTIE ANNULATION

Nous attirons votre attention sur le service **Garantie Annulation**, offert par BIPEL, qui prend en charge les annulations pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure, **dès l'inscription** et ce, jusqu'au jour du départ !

Cf Annexe 3 en pages 15, 16 et 17

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

Lors de la confirmation de votre dossier, nous vous remercions de nous préciser si vous souhaitez que nous gérons de façon collective ou de façon individuelle les inscriptions pour votre groupe.

- En cas de gestion collective des inscriptions, nous établirons une seule facture pour l'ensemble du groupe avec pour adresse de facturation celle que vous nous communiquerez.

En cas de gestion individuelle des inscriptions, nous établirons une facture par participant et demanderons des frais de gestion d'inscription individuelle d'un montant de 25 € par personne.

Annexe 1 : conditions de réservation et d'annulation de la Turkish Airlines

Un groupe est constitué de 10 participants minimum.

En-dessous de 10 personnes, le tarif groupe ne peut plus s'appliquer et il sera revu au tarif individuel.

1/ Confirmation de réservation

Afin de confirmer votre demande et votre acceptation des réservations, il est convenu le versement d'un acompte de **75 € par place réservée.**

2/ Conditions d'annulation totale du groupe

- Jusqu'à 91 jours du départ, l'acompte est remboursable,
- De 90 à 61 jours du départ, pénalité de 50 % de l'acompte,
- De 60 à 16 jours du départ, l'acompte est non remboursable,
- A partir de 15 jours du départ (date de l'émission des billets) au jour du départ, 100 % de pénalité par place annulée.

De même le montant de la surcharge fuel, appliquée le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

3/ Annulation partielle de places et pénalités

- Jusqu'à 91 jours du départ, vous avez la possibilité de réduire le nombre de places réservées sans frais,
- De 90 à 61 jours du départ, 50 € de pénalité par place annulée,
- De 60 à 31 jours du départ, 75 € de pénalité par place annulée,
- De 30 à 16 jours du départ, 100 € de pénalité par place annulée,
- De 15 jours du départ (jour d'émission des billets) au jour du départ, 100 % de pénalité par place annulée. De même le montant de la surcharge fuel, appliquée le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

13

4/ Après émission des billets

Les billets doivent être émis au plus tard 15 jours avant la date de départ.

Tout billet émis n'est ni remboursable, ni modifiable.

De même le montant de la surcharge fuel, appliquée le jour de l'émission, n'est pas remboursable.

5/ Transmission de la liste des noms

La liste des participants est à transmettre **au plus tard 35 jours avant le départ** à la compagnie. Toute place non attribuée à cette date sera automatiquement annulée.

6/ Bagages

En soute : un bagage de 20 kg maximum est autorisé par personne. Au-delà de ce poids, un supplément peut être facturé par la compagnie aérienne lors de l'enregistrement.

En cabine : un bagage de 8 kg maximum est autorisé par personne et dont la taille n'excède pas les mesures suivantes : 23 x 40 x 55 cm.



Annexe 2 – Formalités de police

Pour l'entrée en TURQUIE, chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un **passport ou d'une carte nationale d'identité valable 5 mois (150 jours) après la date de retour**.

Pour un ensemble de raisons pratiques, nous conseillons à chacun de voyager avec un passeport valide, plutôt qu'avec une carte nationale d'identité.

Nous vous conseillons, afin de pouvoir rassembler ces informations facilement, d'effectuer une photocopie du passeport de chaque pèlerin lors de l'inscription.

FORMALITÉS DE POLICE pour les personnes de nationalité étrangère

14

Merci d'avertir notre agence de toute inscription de personne de nationalité étrangère, et cela, dès l'inscription !

Les demandes de visa peuvent en effet exiger un certain temps (parfois plusieurs mois ou semaines) ! Dès que nous serons alertés, nous vérifierons avec les autorités compétentes (Consulat, Ambassade...) quelles sont les démarches à effectuer.

À noter : c'est au voyageur concerné d'effectuer lui-même les démarches de demande de visa auprès du Consulat concerné. Notre agence n'est pas autorisée à se substituer au demandeur de visa, en aucun cas.



Annexe 3 - Conditions particulières de vente aux groupes pour l'année 2016

LE SERVICE GARANTIE ANNULATION, offert par BIPEL

Qu'est-ce que la Garantie Annulation BIPEL ?

Bipel est une agence différente !

Parce que nous savons qu'un pèlerin, contraint d'annuler son pèlerinage, est suffisamment peiné de ne pouvoir partir, nous lui offrons la possibilité de ne pas être pénalisé financièrement !

Incitez vos pèlerins à s'inscrire le plus tôt possible, et rassurez-les :
Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre **cas de force majeure***, nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 70 € de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ...

Important : Les maladies antérieures à la date d'inscription sont également couvertes par notre Garantie Annulation.

15

Cas de force majeure*

Quels sont les évènements générateurs du service « Garantie Annulation » ?

❖ En cas de maladie, accident ou décès :

- de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait et de la personne vous accompagnant.
- de vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint et/ou ceux de la personne vous accompagnant.
- de vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles.

La garantie annulation ne fonctionne que **si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens.**

❖ En cas d'incendie, dégâts des eaux obligeant la personne à rester sur place :

À condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'ils se soient produits dans le mois précédent le départ.

RÈGLES D'APPLICATION DE LA GARANTIE ANNULATION :

La Garantie Annulation s'applique pour les motifs énumérés ci-dessus, à l'exclusion de tout autre.



Que faire en cas d'annulation ?

Contactez notre agence aux horaires d'ouverture suivants : de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (en dehors de ces horaires, merci de nous laisser un message sur le répondeur) au :

01 45 55 47 52

Et/ ou par email à l'adresse suivante : bipelparis@bipel.com

Si l'annulation intervient le week-end ou un jour férié précédant la date de départ, nous vous remercions de composer le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur le carnet de voyage.

Pour être remboursé, il est obligatoire de nous contacter dès que vous êtes informés de l'annulation !

Un courrier devra suivre, et les documents suivants nous être envoyés, dans les 8 jours suivants la date de l'annulation, pour prétendre au remboursement :

- La copie du bulletin d'inscription de la personne,
- La copie des versements effectués,
- La copie du courrier d'annulation,
- Le justificatif de cette annulation (certificat médical, constat et/ ou attestation de l'assureur...).

Le règlement du litige se fera, dans la mesure du possible, dans le mois suivant la réception des documents mentionnés ci-dessus.

Quels sont les frais d'annulation ?

16

Pour toute personne ne fournissant pas les documents et/ou dont les conditions d'annulation ne rentrent pas dans les cas de force majeure :

- **Jusqu'à 31 jours du départ :**

BIPEL facturera les frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...).

- **À partir de 30 jours du départ :**

BIPEL retiendra :

- Entre 30 et 21 jours avant le départ, 25% du montant total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours avant le départ, 75% du montant total du voyage,
- À moins de 2 jours avant le départ, 90% du montant total du voyage,
- Le jour du départ, 100% du montant total du voyage.

Attention : si vous décidez de conserver la place d'avion de la personne qui annule, et que finalement personne ne peut la remplacer, vous devrez vous acquitter des frais d'annulation de la compagnie, à la date de l'annulation.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.



LES PRIX

Les prix peuvent être soumis à modification dans les cas suivants :

- fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports,
- et/ou en fonction du nombre définitif de participants...

Les prix définitifs sont calculés et vous sont envoyés, au plus tard à 35 jours du départ.

Nous vous informons que vous êtes tenu de prévenir ensuite chaque participant au moins 30 jours avant le départ en l'informant des possibilités offertes, soit le maintien de l'inscription du pèlerin moyennant un supplément de prix, soit l'annulation sans frais de son inscription s'il ne souhaite pas acquitter le supplément demandé et le remboursement intégral des sommes versées.

RESPONSABILITÉS

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci - est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

RESPONSABILITÉS DE L'AGENCE

Pour raisons politiques, militaires, guerres, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés,

- avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts, avec un minimum de 60 € par personne, retenu à titre compensatoire d'une partie des frais d'organisation,
- au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage »

D'autre part, et dans ce contexte, les frais retenus seront désormais de 60 € pour les jeunes et de 80 € pour les adultes.

FAITS DE GRÈVES

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

AUTRES CONDITIONS

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.

En cas de non présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage et en cas de non présentation des documents de voyage (passeport, visa, carte d'identité...) nécessaires à la réalisation du voyage – causes qui empêcheront son enregistrement -, **le client ne peut prétendre à aucune indemnité.**

